

DÉVELOPPER LES TRANSPORTS EN COMMUN

Développer les transports en commun c'est créer de l'emploi. C'est permettre à une population précarisée d'accéder à une mobilité à coût réduit, et par conséquent faciliter le retour à l'emploi. C'est aussi réduire notre empreinte écologique.

L'EAU UN SERVICE PUBLIC À CRÉER

Dans le Morbihan l'eau coûte très cher. Le passage en régie publique avec des tarifs progressifs doit être mis en place. L'accès aux premiers m3 nécessaires à la vie quotidienne doit être gratuit.

AGRICULTURE

Le département doit relever le défi agricole et alimentaire par la promotion d'une agriculture paysanne responsable. Nous proposons de favoriser les circuits courts, l'installation des jeunes agriculteurs dans cette dynamique, la mise aux normes des installations tout en exerçant un contrôle des terres agricoles (préemption auprès de la SAFER).

DÉFENDRE L'EMPLOI, RELOCALISER LES ACTIVITÉS

Les aides aux entreprises doivent être conditionnées à des critères : d'emploi, sociaux et environnementaux. Nous soutiendrons l'Economie Sociale et Solidaire, les filières durables, le développement d'emplois via la transition énergétique.

La défense des services publics est primordiale en milieu rural, particulièrement des hôpitaux de proximité et de l'école publique. Le combat pour le lycée public à Ploërmel reste d'actualité.

RESTAURATION SCOLAIRE

Généraliser le système du quotient familial pour toutes les cantines scolaires ; mettre en place une grille de tarifs suffisamment ouverte pour faciliter l'accès à tous ; favoriser le recours aux producteurs locaux et si possible à des produits issus de l'agriculture bio.

SANTÉ

Favoriser l'installation de centres de santé publics départementaux regroupant les diverses activités médicales. Le département doit contribuer à lutter contre la désertification médicale.

Favoriser la prévention en confortant le pôle enfance et entre autre la PMI.

Favoriser la mise aux normes de l'accessibilité des bâtiments publics.

La politique d'austérité a aussi des conséquences dramatiques dans la prise en charge des adultes handicapés.

PERSONNES ÂGÉES

Favoriser le maintien à domicile, en développant les transports en commun, les services publics de proximité, les emplois d'aides à domicile (mieux rémunérés, mieux formés notamment dans l'accompagnement psychologique).

Organiser un véritable soutien pour les « aidants familiaux », en développant les structures d'accueil de jour, et les solutions alternatives de « répit » pour les aidants.

CULTURE

Soutien aux initiatives émergentes d'éducation populaire et d'accès aux œuvres pour tous.

Renforcer les formations des bénévoles animant les médiathèques. Être vigilant sur les restrictions budgétaires qui peuvent influencer sur les horaires d'ouverture des médiathèques.